

Rectorat de l'académie de Versailles
Délégation académique à la vie lycéenne et collégienne
Affaire suivie par : Kathia VARTEL
Tél : 06 46 35 62 24
Mél : ce.davl@ac-versailles.fr

Objet : Compte-rendu – Séance plénière du Conseil Académique à la Vie Lycéenne du jeudi 19 décembre 2024

La séance plénière du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) s'est tenue le 18 décembre 2024 au rectorat de l'académie de Versailles.

Monsieur Ronald GREC, Conseiller technique établissements et vie scolaire (CT-EVS) ouvre et préside ce premier Conseil Académique à la Vie Lycéenne, marquant l'installation officielle la nouvelle mandature 2024-2026.

1. Ouverture de la séance et contexte

Cette plénière s'inscrit dans la continuité du séminaire de travail de deux jours organisé à destination des élus lycéens nouvellement nommés.

Elle avait pour objectifs :

- L'installation officielle du CAVL pour la mandature 2024-2026,
- La présentation d'un premier bilan du séminaire de formation des élus,
- L'officialisation des résultats des différentes élections (CNVL, éco-délégués académiques),
- La restitution par les élus des premiers axes de réflexion et des thématiques de travail envisagées pour l'année scolaire.

Il est rappelé que la construction d'une feuille de route opérationnelle constituera l'objectif principal de la prochaine plénière, prévue au second semestre. Cette démarche vise à inscrire les travaux du CAVL dans une logique de continuité et de lisibilité, en articulation avec les priorités académiques et les politiques éducatives.

2. Composition du CAVL et résultats des élections

2.1 Représentativité et participation

- **Candidatures** : 57 candidatures enregistrées pour cette mandature, en hausse par rapport aux précédentes années.
- **Participation des établissements** : 111 lycées votants sur 202, soit un taux de participation de **56 %**.
- **Parité** : la parité filles-garçons est strictement respectée au sein de l'instance.

Le nombre élevé de candidatures témoigne d'un engagement croissant des lycéens et d'un intérêt renforcé pour les instances de démocratie scolaire.

La participation de plus d'un lycée sur deux constitue un indicateur encourageant de la mobilisation des établissements, tout en appelant à poursuivre les efforts de sensibilisation aux élections.

2.2 Répartition des élus

Le CAVL est composé de :

- 2 élus issus des **EREA** ;
- 6 élus de la **voie professionnelle** ;
- 24 élus de la **voie générale**.

Les élus représentent les **16 circonscriptions** de l'académie, couvrant l'ensemble des quatre départements. Cette représentativité territoriale garantit une prise en compte équilibrée des réalités locales et favorise une dynamique de travail par bassins, au plus près des établissements et des élèves.

3. Séminaire et formation des élus

Les élus ont unanimement souligné l'importance du séminaire de deux jours organisé en amont de la plénière. Ce temps fort a constitué un levier essentiel favorisant à la fois l'appropriation du fonctionnement institutionnel de l'instance en permettant :

- une meilleure connaissance du fonctionnement de l'institution académique et du rectorat ;
- des échanges directs avec le recteur et les porteurs de projets académiques et départementaux ;
- un temps de cohésion et d'interconnaissance entre élus ;
- l'organisation des élections internes (CNVL, éco-délégués académiques).

Un travail collaboratif, mené avec l'appui du **Lab Versailles**, a notamment permis la production de blasons et de slogans traduisant les valeurs et ambitions des élus. Cette démarche participative a favorisé l'appropriation de l'instance par les lycéens et renforcé le sentiment d'appartenance collective au CAVL.

Slogan plébiscité par les élus : « *Un avenir pour toutes et tous* »

4. Elections au Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL)

À l'issue des élections organisées lors du séminaire, **trois listes** se sont portées candidates.

La liste élue est composée de **Chemsedine SALHI et Sofia SANDID**, qui représenteront l'académie de Versailles au sein du CNVL. Leur élection témoigne d'une volonté affirmée de porter une parole lycéenne structurée, ancrée dans les réalités de terrain et attentive aux enjeux d'égalité et de justice sociale.

Principaux axes portés au niveau national :

- Amélioration de la transparence de Parcoursup
- Prise en compte de la diversité des territoires et des contextes scolaires
- Lutte contre le harcèlement et le renforcement des dispositifs de santé mentale
- Renforcement du rôle des éco-délégués



- Réflexion sur la surcharge des classes et les conditions d'apprentissage
- Proposition d'un statut lycéen

Il a été rappelé que le CNVL est une instance consultative nationale représentant environ **2,2 millions de lycéens**.

5. Elections des éco-délégués académiques

Deux éco-déléguées académiques ont été élues : **Marion MESURE** et **Fleur POLYDORE**.

Elles ont exprimé leur volonté de porter les enjeux environnementaux à une échelle académique, en lien étroit avec les établissements, et de renforcer la mobilisation des élèves sur les questions de **transition écologique** et de **changement climatique**, en favorisant le passage de la sensibilisation à l'action concrète.

6. Présentation des thématiques de travail

Les élus ont restitué les principaux engagements issus des échanges menés avec les porteurs de projets académiques.

6.1 Intelligence artificielle

Un travail partenarial est envisagé avec l'**Observatoire des usages numériques**, dans une logique d'accompagnement des usages et de formation des élèves, notamment autour :

- Analyse des pratiques réelles des élèves en matière d'IA ;
- du développement de l'esprit critique ;
- de la capacité à identifier les contenus générés par l'intelligence artificielle.

6.2 Lutte contre le harcèlement

Les élus ont exprimé un fort intérêt pour une action renforcée et coordonnée en matière de lutte contre le harcèlement, à travers notamment :

- le renforcement des actions de sensibilisation
- la participation du CAVL en tant qu'acteur et jury académique, notamment dans le cadre du prix « **Non au harcèlement** »
- une approche globale intégrant la prise en compte de la souffrance des victimes par la prévention et l'accompagnement des victimes ainsi que de la responsabilisation des auteurs.

6.3 Santé et bien-être

Les échanges ont porté sur des enjeux majeurs de santé et de bien-être des élèves, identifiés comme déterminants pour la réussite scolaire et l'engagement citoyen, notamment :

- la santé mentale, déclarée grande cause nationale ;
- l'école promotrice de santé ;
- les premiers secours en santé mentale ;
- la santé sexuelle, le consentement, la prévention des addictions et les inégalités d'accès à l'information selon les établissements.

Une attention particulière a été portée à la question du secourisme (PSC / gestes qui sauvent) et à la démocratisation de l'accès aux formations. La santé mentale a suscité des échanges nourris soulignant le besoin d'actions visibles, accessibles et adaptées aux réalités des établissements.

7. Perspectives et suites des travaux

Les propositions évoquées lors de cette plénière constituent une **première étape de réflexion**, appelée à être approfondie, priorisée et structurée collectivement. Les élus travailleront, d'ici la prochaine plénière, à la construction d'une **feuille de route structurée**, en lien avec les porteurs de projets académiques et départementaux.

Cette feuille de route sera présentée lors d'une prochaine séance et soumise à l'arbitrage du recteur.

8. Clôture de la séance

La séance a été clôturée en saluant l'engagement, la qualité des échanges et le sens des responsabilités dont ont fait preuve l'ensemble des élus lycéens.

Ces travaux témoignent d'une jeunesse investie, force de propositions, ainsi que de l'implication constante des équipes académiques et des partenaires mobilisés au service de la vie lycéenne.

Cette dynamique confirme le rôle essentiel du CAVL comme espace de dialogue, de propositions et de co-construction au service de la vie lycéenne de notre académie.

Compte rendu rédigé à partir des échanges tenus lors de la séance plénière du CAVL du 18 décembre 2024.